

Nom Service compétant

Nom ville, le 2010

Votre interlocuteur :

Etablissement

Tél. .:

Fax :

e-mail :

Nos réf. :

Objet : Constat d'absence de rejet d'eaux usées autres que domestiques

Lettre recommandée n°

Monsieur,

Après examen et selon les éléments que vous avez fournis, il ressort que votre activité de développée sur le site, dont le rejet à l'égout s'effectue au droit du n° de la rue, ne génère pas d'eaux usées autres que domestiques.

En conséquence, le rejet en question ne relève pas de la partie du règlement d'assainissement de la communauté et ne fera pas l'objet d'arrêté particulier d'autorisation de déversement.

Si votre activité devait connaître des évolutions de nature à produire des eaux de process, vous devez impérativement en informer notre service.

Des contrôles inopinés seront effectués par nos agents pour vérification.

Dans le cas où surviendrait un accident sur votre site générant des rejets d'eaux polluées ou de produits dangereux à l'égout public, vous devrez le signaler au service d'urgence de notre direction :

- Tous les jours ouvrables de au
- Tous les samedis, dimanches, jours fériés et nuits au

Je vous prie d'accepter, Monsieur, mes courtoises salutations.